

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **8 avril 2019 à 19 h 30** à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay  
Monsieur Danis Beauvillier  
Me Serge Bizier  
Madame Martine Lampron  
Monsieur Laurier Chagnon  
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général, et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

**19-04-108**

**Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec les modifications suivantes :

Rayer les points 11.1, 11.3 et 11.4.

ADOPTÉE

**19-04-109**

**Approbation des procès-verbaux**

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2019.

ADOPTÉE

**19-04-110**

**Assises annuelles de l'Union des Municipalités du Québec**

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le maire représentera la Ville aux assises annuelles de l'UMQ qui auront lieu à Québec les 9, 10 et 11 mai 2019.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ces assises, notamment les frais d'inscription, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

**19-04-111**

**Regroupement d'achat commun de produits d'assurance pour les cyber-risques 2019-2024**

CONSIDÉRANT que, conformément aux articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 et suivants du Code municipal, la Ville de Princeville souhaite joindre l'Union des municipalités du Québec et son regroupement pour l'achat en

commun de produits d'assurance pour les cyber-risques pour la période 2019-2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Danis Beauvillier et il est unanimement résolu que la municipalité de Princeville :

JOIGNE par les présentes, le regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec et mandate celle-ci, en vue de l'octroi d'un contrat de produits d'assurance pour les cyber-risques pour la période du 1er juillet 2019 jusqu'au 1er juillet 2024.

AUTORISE le greffier à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intitulée «ENTENTE de regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques» soumise et jointe aux présentes pour en faire partie intégrante comme si récitée au long.

Selon la loi, la municipalité accepte qu'une municipalité qui ne participe pas présentement au regroupement, puisse demander, en cours de contrat, par résolution, son adhésion au présent regroupement à la condition que l'UMQ l'autorise et que la municipalité souhaitant se joindre au regroupement s'engage à respecter toutes et chacune des conditions prévues au cahier des charges, aux frais requis par l'UMQ et au contrat d'assurances et au mandat du consultant, adjugés en conséquence. Et que cette jonction ne devra pas se faire si elle dénature les principaux éléments de l'appel d'offres, du contrat ou du mandat en cause.

ADOPTÉE

19-04-112

**Panthéon de la performance de la Chambre de commerce et d'industrie Bois-Francis-Érable**

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu que quatre conseillers représenteront la Ville au Panthéon de la Performance de la Chambre de commerce et d'industrie Bois-Francis-Érable qui aura lieu le vendredi 10 mai 2019 au Colisée Desjardins à Victoriaville au coût de 150 \$ par personne, plus les taxes.

ADOPTÉE

19-04-113

**Ratification des chèques et des dépôts salaires**

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

**Chèques:**

- |  |               |
|--|---------------|
| - En date du 12-03-2019 au 07-04-2019            | 531 408,27 \$ |
| - nos M1835 à M1851 & A46270 à A46293            |               |
| - traite bancaire du 04-04-2019                  | 1 518,7 \$    |
| - dépôts salaires des périodes 2019-10 à 2019-14 |               |

**Chèques annulés:**

- |                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| - A44407, A46115, A46256 & A46269 | 1 906,69 \$ |
|-----------------------------------|-------------|

ADOPTÉE

19-04-114

**Approbation des comptes**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

**Chèques :**

- En date du 08-04-2019 267 131,19 \$  
nos A46294 à A46439

ADOPTÉE

19-04-115

**Autorisation de paiement du décompte final no 10 de la nouvelle caserne incendie – Libération de la retenue et ratification des avenants et directives de changement**

ATTENDU l'adjudication du contrat mentionnée en titre en date du 18 septembre 2017 en vertu de la résolution 17-09-351 de ce conseil;

ATTENDU les avenants et directives de changement non ratifiées au dossier et la conversion de la garantie en argent en garantie sous forme de cautionnement par un tiers;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu :

DE RATIFIER les avenants, directives de changement au contrat et la conversion de la garantie d'exécution en garantie sous forme de cautionnement par un tiers;

D'AUTORISER la libération totale de la retenue de 284 685,54\$ et d'autoriser la trésorière à en effectuer le paiement à SG Construction Inc.;

De financer cette dépense à même le *Règlement no 2017-310 décrétant une dépense et un emprunt de 3 200 000 \$ pour des travaux de construction d'une caserne incendie.*

ADOPTÉE

**Formation d'un comité de santé et sécurité au travail – remise**

19-04-116

**Congrès de l'association des chefs en Sécurité Incendie du Québec**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier il est unanimement résolu que le conseil autorise monsieur Christian Chartier, directeur du service de sécurité incendie, à participer au Congrès de l'ACSIQ qui aura lieu à La Malbaie du 18 au 21 mai 2019 ;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

19-04-117

**Somme payable pour les services de la Sûreté du Québec**

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à payer à la SQ la somme de 665 013 \$ pour les services de police rendus en 2019.

QUE la trésorière effectue un paiement de 332 507 \$ au plus tard le 30 juin 2019 et un autre paiement de 332 506 \$ au plus tard le 31 octobre 2019.

QUE cette dépense soit financée à même les activités financières de l'année en cours.

ADOPTÉE

**19-04-118**

**Cession de rues et passage – Développement du Golf La-Fontaine**

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier il est unanimement résolu que le maire et le greffier soient autorisés à signer l'acte de cession en faveur de la ville des rues Fortier, Lachance, Noël et d'un passage piétonnier dans le cadre de l'entente promoteur du développement du Golf La Fontaine pour la phase III qui est entièrement terminée.

ADOPTÉE

*(Dû à une erreur cléricale, le numéro 119 a été omis.)*

**19-04-120**

**Abri permanent au Parc Multisport (AO19-LA-01) – Adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offre no AO19-LA-01 pour la construction d'un abri permanent lancé par appel d'offres le 7 mars 2019;

ATTENDU l'ouverture des offres le 2 avril 2019 conformément aux dispositions de la loi;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de Construction d'un abri permanent au plus bas soumissionnaire conforme, CRL Construction au prix de 169 243,20 \$, incluant les taxes;

Que cette dépense soit financée à même le fonds de roulement pour un montant de 154 000 \$ remboursable sur une période de 10 ans en dix versements égaux et la balance à même les activités financières.

ADOPTÉE

**19-04-121**

**Ratification de la vente d'un immeuble et mainlevée d'une hypothèque légale résultant d'un jugement**

ATTENDU la résolution 16-07-243;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de ratifier l'acquisition d'un immeuble sis au 250 au 272 rue Talbot, Princeville, connu et désigné comme étant composé des lots 4 306 832 et 4 306 833 à la suite de l'adjudication par la Ville de Princeville en date du 23 janvier 2018 inscrite sous le numéro de publication 23 635 577 et de donner mainlevée de l'hypothèque légale résultant d'un jugement grevant ledit immeuble laquelle est inscrite sous le numéro de publication 21 893 717.

QUE le greffier soit autorisé à signer l'acte de vente à intervenir en ce qui concerne la totalité des droits, titres et intérêts acquis par la Ville de Princeville dans l'immeuble sis au 250 au 272, rue Talbot, Princeville, l'acte de mainlevée totale à la suite d'une hypothèque légale résultant d'un jugement, de même que tout autre document utile ou nécessaire pour mener à bien ces affaires.

ADOPTÉE

19-04-122

**Achat de terrain pour les travaux d'infrastructure de la rue Saint-Henri**

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay il est unanimement résolu d'acquérir de monsieur Claude Dubuc et France Légaré le lot 4 307 044 pour la somme de 30 000 \$ et d'autoriser le maire et le greffier à signer l'acte notarié à intervenir entre les parties.

QUE cet achat soit financé à même le *Règlement no 2018-335 décrétant un emprunt et une dépense de 1 800 000 \$ pour des travaux d'infrastructure sur la rue St-Henri.*

ADOPTÉE

19-04-123

**Adoption du règlement no 2019-350 concernant l'utilisation extérieure des pesticides et engrais**

ATTENDU l'avis de motion donné le 11 mars 2019 en séance ordinaire;

ATTENDU le projet de règlement déposé en séance ordinaire le 11 mars 2019;

ATTENDU que les membres du conseil ont eu l'opportunité de consulter le projet de règlement au moins deux jours ouvrable et que le greffier en a expliqué l'objet et sa portée à la séance ordinaire du 8 avril 2019;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2019-350 concernant l'utilisation extérieure des pesticides et engrais.

ADOPTÉE

19-04-124

**Inspection relative à l'utilisation des pesticides et engrais sur le territoire de la Ville de Princeville**

ATTENDU la nouvelle réglementation en matière de pesticides en vigueur sur les territoires de Plessisville, Princeville et Victoriaville;

ATTENDU l'offre de la Ville de Victoriaville de nous prêter à titre gratuit, entre le premier mai et le premier septembre 2019, à raison d'une demi-journée par semaine, un employé municipal pour procéder aux inspections relatives à l'application du nouveau règlement;

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que le conseil prenne acte et accepte l'offre de la Ville de Victoriaville.

ADOPTÉE

19-04-125

**Volet 1 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP)**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Princeville a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Princeville désire présenter une demande d'aide financière au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 1 du PPASEP afin de réaliser l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la municipalité de Princeville autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PPASEP;

QUE monsieur Mario Juare, directeur général, soit autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité dans le cadre du volet 1 du PPASEP.

ADOPTÉE

19-04-126

**Demande d'instauration d'un soutien financier pour l'achat de matériel de sécurité pour bébé pour les familles – Table des ressources enfance-famille de l'Érable**

ATTENDU la mise sur pied du projet *Créatoutp'tit* qui vise à offrir un soutien financier dans l'achat de matériel de sécurité pour bébé aux familles vivant une situation de précarité financière qui les empêche d'en faire l'achat eux-mêmes;

ATTENDU QUE le Centre de la Petite Enfance La Girouette a été nommé organisme fiduciaire pour gérer le programme;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu :

QU'UNE somme de 1 000 \$ soit rendue disponible sur une base annuelle pour supporter le programme;

Autoriser la trésorière à verser au CPE La Girouette les aides financières demandées dans le cadre du programme jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par année;

ADOPTÉE

19-04-127

**Demande de l'Association d'hypertension pulmonaire du Canada – Journée mondiale de sensibilisation à l'hypertension artérielle pulmonaire**

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu :

QUE le 5 mai 2019 soit déclaré « Journée mondiale de sensibilisation à l'hypertension pulmonaire »;

QUE la Ville se munisse d'un drapeau mauve aux couleurs de la journée mondiale de sensibilisation à l'hypertension pulmonaire et que ce drapeau soit hissé devant l'hôtel de ville le 5 mai 2019;

QUE la Ville fasse la promotion de la journée mondiale de sensibilisation à l'hypertension pulmonaire via son site web le 5 mai 2019.

ADOPTÉE

**19-04-128**

**Vente d'un terrain industriel – 375 Boulevard Carignan Ouest**

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la Ville vende à des fins industrielles le lot no. 6 286 231 à Prelco inc. au prix de 0,52 \$ du pied carré pour un total de 101 582,47 \$ et d'autoriser le maire et le greffier à signer l'acte de vente à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE

**19-04-129**

**Demande de prolongation d'un permis spécial – Restaurant Princesse**

ATTENDU la résolution 18-05-220;

ATTENDU la demande d'extension de la durée du permis par les exploitants du restaurant;

ATTENDU l'équité fiscale foncière entre l'exploitant du camion et les autres exploitants de restaurant conventionnels;

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu :

QU'UN permis spécial annuel soit délivré pour le Restaurant Princesse;

QUE ce permis soit valable du premier janvier au 31 décembre de chaque année;

QU'UN permis soit émit les années 2019, 2020, 2021 et 2022;

QUE la somme de 2000 \$ soit exigible au plus tard le premier juin des années 2019, 2020, 2021 et 2022.

ADOPTÉE

**19-04-130**

**Demande à la CPTAQ – Ferme Franclain**

ATTENDU QUE la demanderesse 2971-5331 Québec inc. présente une demande à la commission de protection du territoire agricole afin d'aliéner les lots 4 307 563, 4 307 564, 4 307 714, 4 307 715, 4 307 716 et 4 307 717, du Cadastre du Québec situé sur le territoire de la Ville de Princeville, d'une superficie de 43,12 hectares en faveur de Monsieur Vincent Comtois et de Madame Nancy Lecours;

ATTENDU QUE la demanderesse 2971-5331 Québec inc. va continuer de cultiver les lots qui ne sont pas visés par la présente demande d'une superficie de 71,11 hectares;

ATTENDU QU'UNE autorisation de la Commission permettrait aux promettants-acquéreurs de changer de site pour continuer en production laitière dans les bâtiments existants situés sur les lots visés et permettrait également de produire le foin et les céréales pour alimenter les vaches laitières;

ATTENDU QUE la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le

territoire de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'appuyer la présente demande et de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

ADOPTÉE

19-04-131

**Premier projet de règlement PRU1-1902 modifiant le règlement de zonage no 2017-316**

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement PRU1-1902 modifiant le règlement de zonage no 2017-316.

ADOPTÉE

**Demande de permis d'alcool – Avis à la municipalité – Restaurant À la maison - dépôt**

**Kiosque en chansons** - remis

19-04-132

**Versement saison régulière – Commandite 2018-2019 pour le club de hockey le Titan de Princeville**

ATTENDU l'entente intervenue entre le Club de hockey junior AAA Le Titan de Princeville notamment pour assurer la visibilité de la Ville de Princeville;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de verser un montant de 25 000 \$ pour la saison 2018-2019 prévu à l'entente.

ADOPTÉE

**Versement Séries éliminatoires – Commandite 2018-2019 pour le club de hockey Le Titan de Princeville** - remis

**Projet 11-11-11 – MRC de l'Érable** - remis

19-04-133

**Avis de motion – Règlement modifiant le règlement no 2018-334 concernant la tarification des services de loisirs et diverses locations**

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Robert Tremblay à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant le règlement no 2018-334 concernant la tarification des services de loisirs et diverses locations.

ADOPTÉE

**Dépôt et présentation du projet de Règlement modifiant le règlement no 2018-334 concernant la tarification des services de loisirs et diverses locations**

Le greffier constate que le conseiller Jean-Robert Tremblay dépose le projet de Règlement no 2018-334 concernant la tarification des services de loisirs et diverses locations, constate que ce dépôt suit l'avis de motion et que ce règlement n'est pas adopté à la présente séance.



19-04-134

**Participation financière à l'étude de provenance pour l'activité Bière, Bouffe et Culture**

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de payer à la Société d'horticulture de Princeville la somme de 3 965 \$, pour une étude de provenance détaillée et les services afférant pour l'activité mentionnée en rubrique.

ADOPTÉE

19-04-135

**Participation au projet régional de prêt ou location de matériel**

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la ville participe au projet régional de prêt ou de location de matériel et soumet la liste des équipements disponibles et des prix à la MRC de l'Érable pour la suite.

ADOPTÉE

19-04-136

**Présentation d'une demande dans le cadre de l'appel de projets en développement de collections des bibliothèques publiques autonomes 2019-2020**

Sur la proposition de la conseillère Me Serge Bizier, il est unanimement résolu :

QUE la directrice de la bibliothèque municipale de Princeville, madame Madeleine Beaudoin, soit désignée comme mandataire de la Ville de Princeville dans le cadre du programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2019-2020 ».

QUE la Ville de Princeville s'engage à financer le montant total du projet de 8 500 \$, incluant le montant de la subvention qui sera versée par le ministère de la Culture et des Communications de Québec.

ADOPTÉE

19-04-137

**Demande d'aide financière – fonds de développement des territoires volet Pacte rural**

ATTENDU QUE les actions que la Ville de Princeville a identifiées pour mettre en œuvre localement le pacte rural visent à assurer à sa population un milieu de vie complet et agréable;

ATTENDU QUE l'offre de services et d'infrastructures efficaces est la priorité du conseil;

ATTENDU QUE les projets retenus visent l'ensemble de la population

ATTENDU la consultation tenue le 13 août 2018;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de présenter pour approbation à la MRC de l'Érable les projets suivants dans le cadre de l'aide financière du Pacte Rural;

- Achat de modules de jeux et de mobilier extérieurs pour le parc de quartier Léon-Thibodeau;

Ce projet est situé sur le parc de la rue Gosselin;

QUE la Ville dépose à la MRC les documents requis pour la justification des projets soit :

- Identification des forces et des faiblesses de la municipalité;
- Plan d'action;
- Description de la démarche de consultation.

QUE le directeur général, monsieur Mario Juaire, soit désigné comme signataire pour l'ensemble des documents relatifs à cette demande d'aide financière

ADOPTÉE

19-04-138

**Demande de soutien financier et matériel – Marché de Noël Érable-Arthabaska**

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu :

D'ADHÉRER au plan de visibilité 2019 catégorie OR pour la somme de 1 000\$ et d'autoriser la trésorière à verser cette somme à la MRC de l'Érable;

D'AUTORISER le directeur général, le directeur aux loisirs et le coordonnateur aux loisirs à prêter du matériel de la Ville à l'organisation du Marché de Noël Érable-Arthabaska.

ADOPTÉE

19-04-139

**Demande de gratuité de salle – Mouvement des Femmes Chrétiennes**

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la gratuité de la salle Pierre-Prince soit accordée au Mouvement des Femmes Chrétiennes le 8 mai 2019 de 9h à 16h pour la tenue de leur congrès annuel.

ADOPTÉE

**Invitation au Cocktail « À notre santé » - Fondation de l'HDA** - refusé

19-04-140

**Demande de don – Le Marché Donnez aux Suivants**

ATTENDU la deuxième édition du Marché Donnez aux Suivants au profit de la Société Canadienne du Cancer;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'adhérer au plan de visibilité argent et de verser la somme de 250 \$ à la Société Canadienne du Cancer.

19-04-141

**Demande d'appui financier – Le Grand Défi Pierre Lavoie au secondaire**

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de verser à la Polyvalente La Samarre la somme de 40 \$ pour financer la participation d'une coureuse domiciliée à Princeville.

ADOPTÉE

19-04-142

**Demande d'aide financière – Jeux Médiévaux**

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'accorder la gratuité d'un plateau sportif extérieur à Gabrielle Bourassa et Michel Fontaine pour l'organisation de Jeux Médiévaux le 19 avril 2019.

ADOPTÉE

**Invitation à un tournoi de golf – Maison Marie Pagé - rejeté**

**Période de questions**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

19-04-143

**Levée de la séance**

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 50.

ADOPTÉE

---

Me Olivier Milot, greffier

---

Gilles Fortier, maire